

## **2CRSI**

Exercice de quatorze mois clos le 29 février 2020

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION S.A.**

2, avenue de Bruxelles  
68350 Didenheim  
S.A. au capital de € 76 225  
339 304 230 R.C.S. Mulhouse

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Colmar

**ERNST & YOUNG Audit**

Tour Europe  
20, place des Halles  
B.P. 80004  
67081 Strasbourg cedex  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**2CRSI**

Exercice de quatorze mois clos le 29 février 2020

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

A l'Assemblée Générale de la société 2CRSI,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et par décisions des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2CRSI relatifs à l'exercice de quatorze mois clos le 29 février 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

**Fondement de l'opinion****■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## ■ Existence et exhaustivité des stocks comptabilisés

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les stocks de matières premières et de marchandises représentent un montant brut de M€ 14,8 et les produits finis et les encours représentent une valeur brute de M€ 0,1 à la clôture.</p> <p>Comme indiqué dans la note 3.2 de l'annexe aux comptes annuels, les stocks de matières premières et de marchandises, essentiellement constitués de composants électroniques, sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les produits finis sont évalués à leur coût de production et les encours de production ont été évalués selon les mêmes principes, en fonction de leur avancement dans la fabrication.</p> <p>Compte tenu de l'importance de ces actifs dans le bilan et au regard du nombre significatif de références stockées par votre société, nous considérons qu'il existe un risque sur l'existence et l'exhaustivité des stocks (références comptabilisées à zéro ou non comptées) que nous avons considéré comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ assister à l'inventaire physique et à réaliser des comptages par sondages à partir du listing des stocks (tests sur l'existence) et des stocks physiques (tests sur l'exhaustivité) ;</li><li>▶ rapprocher nos comptages des quantités en stocks comptables à la clôture ;</li><li>▶ réaliser des tests de détail, par sondages, sur le correct rattachement à l'exercice des dernières livraisons et des expéditions.</li></ul>

## ■ Correct rattachement à l'exercice du chiffre d'affaires de livraison de matériel

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 29 février 2020, la société réalise un chiffre d'affaires de M€ 54,7 dont M€ 44,6 correspondent à des ventes de produits finis et des marchandises (livraisons de matériel).</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ prendre connaissance des procédures de contrôle interne de reconnaissance du chiffre d'affaires ;</li></ul>
<p>La note 3.4.1 de l'annexe aux comptes annuels décrit les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires relatives aux livraisons de matériel. La livraison de matériel s'entend par la livraison de composants et de serveurs assemblés.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ examiner les modalités de comptabilisation des ventes liées à des contrats contenant des clauses spécifiques susceptibles d'impacter la reconnaissance du chiffre d'affaires, notamment en fin d'année ;</li></ul>
<p>Nous avons considéré le correct rattachement à l'exercice comptable du chiffre d'affaires relatif aux livraisons de matériel comme un point clé de l'audit en raison de la saisonnalité de l'activité et de la sensibilité de l'atteinte des objectifs communiqués au marché.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ obtenir des confirmations externes pour un échantillon de factures non encore réglées au 29 février 2020 ;</li><li>▶ à partir des journaux de ventes de fin d'année et des journaux de ventes postérieurs à la clôture, réaliser des tests de détail sur le correct rattachement et la réalité des ventes de l'exercice en les rapprochant des pièces justificatives (bons de livraison et procès-verbaux de réceptions émargés par le client et factures).</li></ul>

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 31 août 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

### ■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

#### ■ **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### ■ **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société 2CRSI par votre assemblée générale du 13 juin 2019 pour le cabinet FIDUCIAIRE DE REVISION S.A. et du 25 septembre 2017 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 29 février 2020, le cabinet FIDUCIAIRE DE REVISION S.A. était dans la première année de sa mission et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la troisième année (dont deux années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé).

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

### ■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## ■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

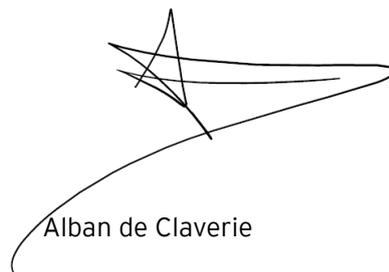
Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Didenheim et Strasbourg, le 31 août 2020

Les Commissaires aux Comptes

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION S.A.

ERNST & YOUNG Audit



Thierry Liesenfeld

Véronique Habé

Alban de Claverie

# COMPTES SOCIAUX DE 2CRSi SA – EXERCICE CLOS LE 29 FEVRIER 2020

## 1. COMPTE DE RESULTAT DE 2CRSi SA

Rubriques	France	Export	Montant N ( 14 mois )	Montants N-1 ( 12mois )
Ventes de marchandises et produits finis	20 080 368	24 533 866	44 614 234	62 120 861
Production vendue de services	7 331 283	2 771 131	10 102 414	8 070 913
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>27 411 651</b>	<b>27 304 997</b>	<b>54 716 648</b>	<b>70 191 774</b>
Production stockée			825 883	(251 265)
Production immobilisée			726 054	588 645
Subventions d'exploitation				
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 022 844	167 896
Autres produits			1 155 987	489 377
<b>Produits d'exploitation</b>			<b>58 447 416</b>	<b>71 186 427</b>
Achats de marchandises, mat. premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			29 112 805	61 499 455
Variations de stock (matières premières marchandises et approvisionnements)			4 716 919	(13 200 575)
Autres achats et charges externes			16 763 572	11 139 010
Impôts, taxes et versements assimilés			447 535	317 895
Salaires et traitements			5 126 112	2 716 066
Charges sociales			2 082 976	1 091 946
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 155 685	669 705
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			870 955	751 788
Dotations aux provisions pour risques et charges			100 720	111 882
Autres charges			361 971	619 490
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>60 739 250</b>	<b>65 716 662</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>(2 291 834)</b>	<b>5 469 765</b>
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré</b>				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				1 104
Autres intérêts et produits assimilés			2 028 760	88 868
Reprises sur provisions et transferts de charges			16 209	
Différences positives de change			149 850	392 851
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Produits financiers</b>			<b>2 194 819</b>	<b>482 823</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 758	204 609
Intérêts et charges assimilées			177 003	99 438
Différences négatives de change			61 426	627 445
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Charges financières</b>			<b>240 187</b>	<b>931 492</b>
<b>Résultat financier</b>			<b>1 954 632</b>	<b>(448 669)</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>			<b>(337 202)</b>	<b>5 021 096</b>

**Compte de Résultat (Suite)**

<b>Rubriques</b>	<b>Montant N ( 14 mois )</b>	<b>Montants N-1 ( 12 mois )</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 796	38 571
Produits exceptionnels sur opérations en capital	37 843	12 710
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>58 639</b>	<b>51 281</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 452	54 998
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	170 937	693 385
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>188 389</b>	<b>748 383</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(129 750)</b>	<b>(697 102)</b>
<b>Participation des salariés au résultat de l'entreprise</b>		
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>(645 708)</b>	<b>(417 908)</b>
<b>Total des produits</b>	<b>60 700 874</b>	<b>71 720 531</b>
<b>Total des charges</b>	<b>60 522 118</b>	<b>66 978 629</b>
<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>178 756</b>	<b>4 741 902</b>

## 2. BILAN DE 2CRSi SA

Rubriques	Montant Brut	Dépréciation	Montant net N (14 mois)	Montant net N-1 (12 mois)
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement	2 597 099	1 228 603	1 368 496	476 740
Concessions, brevets et droits similaires	251 172	177 122	74 050	76 829
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	7 023		7 023	588 645
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	533 400	140 318	393 082	224 508
Installations techniques, matériel et outillage industriels	631 896	416 958	214 938	425 466
Autres immobilisations corporelles	1 964 401	649 514	1 314 887	1 196 864
Immobilisations en cours				43 501
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations	3 196 980	188 400	3 008 580	1 003 179
Créances rattachées à des participations	16 123 389		16 123 389	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	437 556	1 758	435 798	461 244
<b>Actif immobilisé</b>	<b>25 742 916</b>	<b>2 802 673</b>	<b>22 940 243</b>	<b>4 496 976</b>
Stocks de matières premières, d'approvisionnements	3 038		3 038	6 434
Stocks d'en-cours de production de biens	102 665		102 665	218 003
Stocks d'en-cours de production de services				
Stock de marchandises et produits finis	14 810 863	421 400	14 389 463	18 355 736
Avances, acptes versés sur commandes	113 197		113 197	400
Créances clients et comptes rattachés	7 439 519	449 554	6 989 965	41 173 679
Autres créances	37 073 885		37 073 885	7 830 709
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :				
Disponibilités	3 781 061		3 781 061	12 809 920
Charges constatées d'avance	2 221 188		2 221 188	2 862 085
<b>Actif circulant</b>	<b>65 545 416</b>	<b>870 954</b>	<b>64 674 462</b>	<b>83 256 966</b>
<b>Frais d'émission d'emprunts à étaler</b>				
<b>Prime de remboursement des obligations</b>				
<b>Ecart de conversion actif</b>	<b>7 303</b>		<b>7 303</b>	<b>76 882</b>
<b>TOTAL</b>	<b>91 295 635</b>	<b>3 673 627</b>	<b>87 622 008</b>	<b>87 830 824</b>

## Bilan Passif

Rubriques	Montant N (14 mois)	Montant net N-1 (12 mois)
Capital social ou individuel (dont versé : 1 596 909)	1 596 909	1 596 909
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	48 576 864	48 576 864
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	160 051	75 209
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : )	16 036	16 036
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants : )	1 040 006	1 040 006
Report à nouveau	4 482 060	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>178 756</b>	<b>4 741 902</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Capitaux propres</b>	<b>56 050 682</b>	<b>56 046 926</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	452 722	350 000
<b>Autres fonds propres</b>	<b>452 722</b>	<b>350 000</b>
Provisions pour risques	7 303	111 882
Provisions pour charges		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>7 303</b>	<b>111 882</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 532 613	6 016 378
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs : )	4 670	7 780
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	466 822	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 633 822	20 530 759
Dettes fiscales et sociales	1 524 603	878 886
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 370	179 747
Autres dettes	327 937	482 809
Produits constatés d'avance	3 356 908	2 970 500
<b>Dettes</b>	<b>30 853 745</b>	<b>31 066 859</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>257 556</b>	<b>255 157</b>
<b>TOTAL</b>	<b>87 622 008</b>	<b>87 830 824</b>

### 3. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE 2CRSi SA

---

#### 3.1. Faits caractéristiques – Evènements postérieurs à la clôture

##### FAITS CARACTERISTIQUES :

##### PARTENARIATS MIDDLE EAST

La Société et le distributeur informatique « SNB Middle East », ont annoncé la signature d'un accord de distribution au Moyen-Orient. Ce partenariat renforcé est une étape importante pour la croissance des activités du Groupe dans la région. « SNB Middle East » est un distributeur de logiciels et de matériel à valeur ajoutée qui soutient les revendeurs et les intégrateurs dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC). Ce nouvel accord étend le partenariat à l'ensemble du portefeuille de produits du Groupe.

##### CREATION DE LA FILIALE GREEN DATA

Le 28 février 2019, le Conseil d'Administration a autorisé la constitution d'une société détenue à hauteur de 55% par la Société à hauteur et 45 % par la société Azur Datacenter à l'effet de prendre à bail ensemble immobilier dénommé « Le Capitole », situé Parc des Fontaines, 55 avenue des Champs Pierreux à Nanterre.

La société Green Data SAS, créée le 15 mars 2019, a pris à bail les locaux à Nanterre en date du 15 avril 2019. Son objet est de :

- développer et exploiter des datacenters, commercialiser un service de Housing
- déployer des plateformes de services à la demande pour le rendering 3D des studios de cinéma, les calculs de risques pour les banques et assurances, les calculs scientifiques pour l'industrie, le *cloud gaming*...

##### STRUCTURATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

L'année 2019 constitue une année charnière pour le Groupe 2CRSi avec une priorité : changer de dimension afin de préparer l'accélération de la croissance qui doit permettre d'atteindre les objectifs fixés lors de l'Introduction en Bourse. Cette transformation, nécessitant des investissements importants, a été au cœur du premier semestre.

Afin d'atteindre cette transformation, la société a poursuivi ses investissements et quelques recrutements au niveau des opérations en particulier en Grande Bretagne (2CRSi UK) afin de mettre en place la structure nécessaire à l'accroissement future de l'activité de la marque TranquilPC.

L'équipe commerciale a été réorganisée et renforcée en Europe, l'objectif étant de mettre en place une équipe dédiée à l'expérience client pour suivre les grands projets. Les recrutements de cadres supérieurs entamés au cours du dernier trimestre 2018 se sont poursuivis afin de constituer un comité opérationnel au complet avec l'arrivée d'un directeur financier, d'un responsable Recherche et Développement et un Directeur des Ressources Humaines.

### **PRISE DE PARTICIPATION DANS BLADE**

Le 28 octobre 2019, 2CRSi a pris une participation de 2 millions d'euros dans la société Blade, spécialiste du Cloud Computing et membre du Next40. La participation de la société dans le capital de Blade n'est pas significative et inférieur à 1 %.

Principal client de 2CRSi en 2018, Blade a développé un service de jeu en ligne haut de gamme, Shadow, et a levé plus de 30 M€ auprès de ses actionnaires historiques et de nouveaux investisseurs afin de poursuivre son développement à l'international et accélérer le nombre d'abonnés.

La prise de participation de 2CRSi, réalisée par conversion de créances, constitue ainsi un nouveau jalon dans le partenariat privilégié entre les deux entreprises et illustre la confiance de 2CRSi dans les perspectives de Blade et dans son nouveau management.

### **ACQUISITION DE BOSTON LIMITED**

Le 18 novembre 2019, 2CRSi, au travers de sa filiale de droit anglais « 2CRSi London Ltd », détenue à 100 % spécialement créée pour cette opération le 6 novembre 2019, a procédé à l'acquisition de 70 % des titres de la société Boston Limited, située à St Albans au Royaume-Uni.

Le prix de base de la transaction est confidentiel et a été financé par un prêt moyen terme de 15 M€, faisant partie d'un financement structuré syndiqué par BNP Paribas auprès d'un pool bancaire et pour une partie marginale sur fonds propres.

A ce prix de base, pourront s'ajouter des compléments de prix au profit des actionnaires historiques conditionnés à l'atteinte d'objectifs d'EBITDA pour les exercices 2020 à 2023. Le contrat prévoit une option permettant l'achat du solde de la participation minoritaire de 30% de Boston Limited ; cette option pourra être exercée jusqu'en novembre 2029.

Boston Limited, référence mondiale dans l'intégration, le marketing et la commercialisation d'équipements informatiques bénéficiant des technologies les plus avancées du marché, a développé un portefeuille de plus de 1 500 clients sur des secteurs diversifiés : serveurs informatiques haute performance (HPC), télévision et streaming (« Broadcast »), effets spéciaux (VFX), Intelligence Artificielle (IA), « Gaming », réalité augmentée (VR), analyse de génomes (« Genomics »), villes intelligentes (« Smart Cities ») et les télécommunications.

Avec cette opération, 2CRSi franchit une étape clé dans son développement et élargit considérablement ses positions à l'international et son potentiel de croissance sur de nouveaux marchés avec une diversification de sa base clients. Au-delà des complémentarités géographiques, le nouvel ensemble va bénéficier de fortes synergies commerciales et d'importantes économies d'échelle en termes d'approvisionnements notamment. Enfin, ce rapprochement s'appuie sur les relations de longue date entre les deux groupes et leurs dirigeants. Au-delà de cette connaissance commune, la complémentarité des expertises de 2CRSi (concepteur et fabricant) et Boston Limited (intégrateur et distributeur à valeur ajoutée) a été au cœur de cette opération.

Au 29 février 2020, le compte courant débiteur avec 2CRSi London Ltd s'élève à 14 912K€ (intérêts inclus).

### **CHANGEMENT DE DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL**

Les actionnaires de 2CRSi ont décidé de modifier la date de clôture de son exercice social lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2019 pour le porter du 31 décembre au dernier jour du mois de février. Ce changement permettra d'aligner l'arrêté des comptes avec celui de Boston Limited et de présenter une situation plus conforme à la saisonnalité de l'activité traditionnellement forte sur les derniers mois de l'année.

### CREATION D'UNE FILIALE A SINGAPOUR

2CRSi Singapore Pte Ltd a été créée le 10 février 2020 afin de poursuivre le développement du groupe 2CRSi en Asie. En effet, la société travaille déjà avec certains clients à Singapour et elle cible son activité sur les secteurs du « oil & gaz », les banques, les data-centers et hébergeurs et les technologies Cloud.

Le capital de la société a été versé en totalité pour 50 000 SGD le 18 Mars 2020.

### EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

#### COVID-19

La société a été impactée en raison de :

- difficultés d'approvisionnement :
  - Les fournisseurs de la zone asiatique ont cessé leur production entraînant un arrêt quasi complet des approvisionnements ;
  - Les fournisseurs situés aux Etats-Unis n'ont plus été en capacité de livrer du fait de la suspension des vols, ce qui a impacté ainsi très fortement le transport de composants ;
  - Les fournisseurs locaux qui pour certains, ont arrêté leur production.
- difficultés liées aux commandes :
  - Nos prospects et de nombreux clients ont fermé ;
  - Les prospects mais aussi les clients habituels ont décalé ou suspendu leurs achats ou projets d'investissements compte tenu du contexte.
- difficultés pour accéder aux sites des clients, avec plusieurs datacenters fermés, ce qui a rendu notamment impossible l'intervention des équipes SAV.

Les activités de production et logistique ont été impactées dès le 16 mars 2020, avec une équipe largement réduite qui a été maintenue pour assurer toutes les commandes qui pouvaient encore être réalisées.

La société a bénéficié des mesures de soutien mises en place par le Gouvernement à savoir le décalage du paiement des charges sociales patronales pendant 2 mois (soit 240 K€), le report de 6 mois d'une partie des échéances de crédit-bail (à hauteur de 3,1 M€), et a bénéficié du dispositif d'activité partielle sur les mois de mars, avril et mai 2020.

A la date du présent document une demande de Prêt Garanti par l'Etat (PGE) est en cours d'instruction pour un montant compris entre 8 et 10 M€.

### CREATION D'UNE FILIALE AUX PAYS-BAS

2CRSi BV a été créée le 23 juin 2020 afin de développer les ventes sur les zones géographiques des pays nordiques. La société a embauché des profils commerciaux qui travaillent dans le secteur d'activité aux Pays-Bas depuis de nombreuses années.

## AUTRES INFORMATIONS

Le seul litige en cours est un litige prud'homal né au cours de l'exercice clos le 29 février 2020. La société estime que les réclamations, qui s'élèvent au total à 321 K€, sont infondées. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée à ce jour.

La société ne respecte pas à la date du 31/05/2020, le niveau de trésorerie convenu dans le contrat de prêt sénior conclu le 05/12/2019 (cf. dernier paragraphe 3.11 Dettes financières ci-dessous). Prévenue du non-respect de cet engagement, la banque a confirmé renoncer à l'exigibilité anticipée de la dette.

### 3.2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la période ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général au Règlement ANC n°2014-03.

Le bilan de la période présente un total de 87 622 008 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 60 700 874 euros et un total de charges de 60 522 118 euros, dégageant ainsi un résultat de 178 756 euros.

La période considérée débute le 01/01/2019 et finit le 29/02/2020.

Elle a une durée de 14 mois.

La durée de l'exercice précédent clos le 31/12/18 était de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle ou prix de vente probable d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors que les critères suivants sont remplis :

- La société a l'intention et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme ;

- Il existe une probabilité élevée que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise, ce qui est généralement étayé par l'existence de commande ou de contrats ;
- Les coûts peuvent être évalués de façon fiable ;
- La société a la capacité d'utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement du projet.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus et les frais de recherche sont enregistrés au compte de résultat en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont amortis sur 3 ans, durée correspondant à la durée moyenne d'exploitation et de vente d'une solution chez 2CRSi.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Les durées d'amortissements sont indiquées ci-dessous :

<b>Types d'immobilisations</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
Frais de développement	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 6 ans
Brevets	Linéaire	3 à 5 ans

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Les durées d'amortissements sont indiquées ci-après :

<b>Types d'immobilisations</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
Constructions	Linéaire	6 ans
Installations techniques	Linéaire	9 à 20 ans
Outillage industriel	Linéaire	5 à 10 ans
Agencements installations générales	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont constituées par des titres de participation dans des sociétés et des dépôts de garantie.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition hors frais d'acquisition. Leur valeur est examinée à la fin de chaque période par référence à la valeur d'utilité. Celle-ci est estimée sur la base de la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, convertie au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée le cas échéant pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés.

Si la valeur d'utilité de ces titres devient inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est constatée pour la différence.

### STOCK ET EN COURS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (dernier prix d'achat et frais accessoires, rabais ou remise déduit).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation ramène le stock de marchandises et matières premières à sa valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente. Une provision pour dépréciation des composants est constatée lorsque leur prix sur le marché est inférieur à leur coût d'acquisition.

### CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### CONTRAT D'AVANCE BPI

Dans le cadre de son financement à court terme, la société a conclu un contrat d'avance Plus avec BPI. Dans le cadre de ce contrat :

- les créances cédées sont maintenues dans les créances clients dans la mesure où le risque de recouvrement n'est pas transféré ;
- les droits à tirage utilisés à la clôture de l'exercice figurent en autres dettes ;
- les retenues de garantie sont présentées en autres créances ;
- les intérêts inhérents à ces contrats sont classés en charges financières alors que les commissions sont classées en charges externes.

### DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

#### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges visent à couvrir les risques identifiés à la date de clôture qui peuvent engendrer des charges quantifiables. Elles sont évaluées de façon individuelle.

Les indemnités de départ à la retraite sont enregistrées en charges lors de leur paiement dans les comptes sociaux. Elles ne font pas l'objet de provisions.

#### ACHATS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

#### OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Le degré d'exposition aux risques de marché est relativement faible. Seul le taux de change peut avoir un impact qui est maîtrisé avec les solutions mises en place par la société (couverture de change ponctuelle).

### 3.3. Notes sur le bilan

#### 3.3.1. Immobilisations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création, virements	Diminutions	Valeur brute
Frais d'établissement et de développement	1 205 753		1 393 320	1 974	2 597 099
Autres immobilisations incorporelles	795 518		703 437	1 240 760	258 195
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	204 690		257 037		461 727
Constructions installations générales	71 673				71 673
Installations techniques et outillage industriel	628 369		6 527	3 000	631 896
Installations générales, agencements et divers	366 519		72 249		438 768
Matériel de transport	27 605		277 834	24 273	281 166
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 149 366		96 982	1 881	1 244 467
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	43 501		9 309	52 810	0
Avances et acomptes					
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>2 491 723</b>		<b>719 938</b>	<b>81 964</b>	<b>3 129 697</b>
Participations mises en équivalence					
Autres participations	1 191 579		2 005 401		3 196 980
Créances rattachées à des participations			16 123 389		16 123 389
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	477 453		2 465 989	2 505 886	437 556
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>1 669 032</b>		<b>20 594 779</b>	<b>2 505 886</b>	<b>19 757 925</b>
<b>TOTAL Actif immobilisé</b>	<b>6 162 026</b>		<b>23 411 474</b>	<b>3 830 584</b>	<b>25 742 916</b>

Les immobilisations corporelles comprennent du matériel loué à un client. La valeur nette de ce matériel s'élève à 135 894 euros au 29 février 2020.

Au 29/02/2020, 371 833 actions propres ont été achetées et 366 108 ont été vendues. Les actions propres s'élèvent à 36 482 pour une valeur de 146 596 euros. La société a comptabilisé globalement une moins-value de rachat des actions d'une valeur nette de 123 056 euros sur l'exercice 2019-2020.

La société 2CRSi a acquis des titres de Blade à hauteur de 2 M€ le 28 octobre 2019 par compensation de créance. La créance de Blade inscrite au bilan de la société au 1er décembre 2019, augmentée du montant des intérêts de retard s'élevait respectivement à \$ 4 952 062 et 13 698 132 euros. Un contrat d'échelonnement du paiement a été signé le 23/01/2020 entre les deux sociétés fixant le montant des échéances à payer sur la période du 15/12/2019 au 15/09/2022.

Cette créance initialement comptabilisée dans le poste « Créances clients et comptes rattachés » a été transférée au poste « Créances rattachées à des participations financières ».

### 3.3.2. Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement	729 013	501 564	1 974	1 228 603
Autres immobilisations incorporelles	130 044	47 078		177 122
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	7 543	80 104		87 647
Constructions installations générales	44 312	8 360		52 672
Installations techniques et outillage industriels	202 903	214 744	689	416 958
Installations générales, agencements et divers	73 252	68 011		141 263
Matériel de transport	2 668	42 929	175	45 422
Matériel de bureau, informatique et mobilier	270 706	192 894	771	462 829
Emballages récupérables et divers				
<b>Total des amortissements sur immobilisations corporelles</b>	<b>601 384</b>	<b>607 042</b>	<b>1 635</b>	<b>1 206 791</b>
<b>Total général</b>	<b>1 460 441</b>	<b>1 155 684</b>	<b>3 609</b>	<b>2 612 516</b>

### 3.3.3. Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice

La totalité des dotations aux amortissements pratiqués au cours de l'exercice clos le 29 février 2020 est de nature économique. La ventilation entre amortissements linéaires et dégressifs est la suivante :

	Linéaire	Dégressif
Immobilisations incorporelles	548 642	
Immobilisations corporelles	607 042	
<b>Total</b>	<b>1 155 684</b>	<b>0</b>

### 3.3.4. Stocks

	Montant brut	Dépréciation	Montant net
Matières premières et autres approvisionnements	3 038		3 038
En-cours de production	102 665		102 665
Marchandises	14 810 863	421 400	14 389 463
<b>Total</b>	<b>14 916 566</b>	<b>421 400</b>	<b>14 495 166</b>

### 3.3.5. Avances conditionnées

Le 1er mars 2016, 2CRSi a obtenu de BPI France deux aides à l'innovation, de chacune 250 k€, pour le développement d'un serveur informatique à haut niveau de performance et bas coûts, programme échu au 1er mars 2019.

Un premier versement de 175 k€ par avance a été reçu en 2016 et un solde de 128 k€ a été versé en 2019 soit un total perçu de 478 k€.

Un remboursement minimum de 100 k€ est obligatoire pour chaque avance soit un total de 200 k€, le solde n'étant exigé que dans le cas où la technologie financée est un succès. La société a remboursé 25 k€ au cours de l'exercice et la dernière échéance de remboursement des 200 k€ interviendra le 30/09/2021.

Le solde de ces deux avances en valeur de remboursement s'élève à 453 k€ au 29 février 2020.

### 3.3.6. Provisions

Provisions pour risques et charges				
Rubriques	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Provisions pour litiges	35 000		35 000	
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	76 882	7 303	76 882	7 303
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>Total</b>	<b>111 882</b>	<b>7 303</b>	<b>111 882</b>	<b>7 303</b>

<b>Provision pour dépréciation</b>				
<b>Rubriques</b>	<b>Montant début exercice</b>	<b>Augmentations dotations</b>	<b>Diminutions reprises</b>	<b>Montant fin exercice</b>
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	188 400			188 400
Provisions sur autres immobilisations financières	16 209	1 758	16 209	1 758
Provisions sur stocks et en cours	227 429	421 400	227 429	421 400
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	524 359	449 554	524 359	449 554
<b>Total</b>	<b>956 397</b>	<b>872 712</b>	<b>767 997</b>	<b>1 061 112</b>
<b>Total général</b>	<b>1 068 279</b>	<b>880 015</b>	<b>879 879</b>	<b>1 068 415</b>

Les provisions pour risques et pour dépréciation des stocks reprises au cours de l'exercice n'ont pas été utilisées au cours de l'exercice.

La reprise de provision pour litiges a été utilisée pour 35 000 €.

### 3.3.7. Information sur les dettes et les créances

<b>Créances</b>			
<b>Libellés</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Créances rattachées à des participations	16 123 389	6 088 391	10 034 998
Prêts			
Autres immobilisations financières	437 556		437 556
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>16 560 945</b>	<b>6 088 391</b>	<b>10 472 554</b>
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	7 439 519	7 439 519	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	6 716	6 716	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 803	63 803	
Etat – Impôts sur les bénéfices	1 131 364	645 708	485 656
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	773 597	773 597	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers	2 063	2 063	
Groupes et associés	31 180 077	31 180 077	
Débiteurs divers (a)	4 029 462	3 829 462	200 000
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>44 626 601</b>	<b>43 940 445</b>	<b>685 656</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>2 221 188</b>	<b>2 108 812</b>	<b>112 376</b>
<b>Total</b>	<b>63 408 734</b>	<b>52 138 148</b>	<b>11 270 586</b>

<b>Dettes</b>				
<b>Libellés</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an et 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
<b>Auprès des organismes de crédit :</b>				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	19 532 613	4 367 765	15 164 848	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 633 822	5 633 822		
Personnel et comptes rattachés	736 250	736 250		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	558 955	558 955		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	90 614	90 614		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	138 784	138 784		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 370	6 370		
Groupe et associés	4 670		4 670	
Autres dettes (b)	794 760	786 619	8 141	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>3 356 908</b>	<b>3 356 908</b>		
<b>Total</b>	<b>30 853 746</b>	<b>15 676 087</b>	<b>15 177 659</b>	<b>0</b>

(a) Détail Débiteurs divers :

- Fournisseurs débiteurs : 813 k€
- Fonds de garantie Factor : 200 k€
- AAR et acomptes Fournisseurs : 3 017 k€

(b) Détail Autres dettes :

- Clients créditeurs : 12 k€
- AAE et acompte Clients : 728 k€
- Autres charges à payer : 49 k€ (jetons de présence)
- Œuvres sociales : 6 k€

### 3.3.8. Ecart de conversion

	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>
Fournisseurs hors groupe	1 412	24 628
Fournisseurs groupe		
Clients groupe	337	21 051
Clients hors groupe	5 554	24 261
Autres créances hors groupe		147
Autres créances groupe		187 469
<b>Total</b>	<b>7 303</b>	<b>257 556</b>

### 3.3.9. Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance	Montant
Loyer Crédit-Bail Blade	1 184 539
Loyer Crédit-Bail	433 180
Loyer immobilier et charges locatives	302 466
Assurances	79 156
Divers frais généraux	182 204
Marchandises matières premières non livrées	39 643
<b>Total</b>	<b>2 221 188</b>

Produits constatés d'avance	Montant
Vente de marchandises	441 862
Produits financiers sur créance Blade	1 504 012
Loyers équipements	1 408 367
Loyer immobilier et charges locatives	2 667
<b>Total</b>	<b>3 356 908</b>

Charges à payer	Montant
Emprunts, intérêts à payer	33 034
Dettes fournisseurs	333 384
Dettes fiscales et sociales	811 878
RRR à accorder	260 865
Autres charges à payer (jetons de présence inclus)	49 500
<b>Total</b>	<b>1 439 161</b>

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 587 491
Fournisseurs avoirs et RRR à recevoir	2 903 620
Organismes sociaux remboursements à recevoir	1 727
Compte courant Intérêts courus à recevoir	167 980
Disponibilités Intérêts courus à recevoir	1 349
<b>Total</b>	<b>4 662 167</b>

### 3.3.10. Capitaux propres

Le capital est composé de 17 743 430 actions de 0,09 € de nominal réparties en deux catégories d'actions dans les proportions suivantes :

- 14 243 430 actions ordinaires et
- 3 500 000 actions de préférence dites « ADP 2017 ».

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

	Capital	Prime Emission	Réserves légales	Autres Réserves	Réserves indisponibles	Report à nouveau	Résultat	Total capitaux propres
<b>Situation nette au 31/12/2018</b>	<b>1 596 909</b>	<b>48 576 864</b>	<b>75 209</b>	<b>1 040 006</b>	<b>16 036</b>		<b>4 741 902</b>	<b>56 046 926</b>
Affectation Résultat N-1			84 842			4 482 060	-4 741 902	-175 000
Résultat 2019/20							178 756	178 756
<b>Situation nette au 29/02/2020</b>	<b>1 596 909</b>	<b>48 576 864</b>	<b>160 051</b>	<b>1 040 006</b>	<b>16 036</b>	<b>4 482 060</b>	<b>178 756</b>	<b>56 050 682</b>

Les ADP2017 ont une valeur nominale de 10€, dont une prime d'émission de 9,10€. Elles sont perpétuelles, ne comportent pas de mécanisme contractuel de remboursement ou de conversion. Elles donnent en revanche un droit à un dividende prioritaire, que 2CRSi doit obligatoirement verser en cas de résultats distribuables. Ce dividende prioritaire s'élève à 175 k€ par an.

### 3.3.11. Dettes financières

La société a signé un contrat de crédit sénior le 04/12/19 en cours de syndication avec un pool bancaire et les ratios financiers (R1, R2 et R4) ci-dessous devront être maintenus, à chaque date de test pour la période de test considérée, à un niveau inférieur à ceux indiqués dans le tableau ci-dessous :

- R1 = Dettes Financières Nettes / EBITDA pour le Périmètre groupe Boston Ltd calculé semestriellement et pour la première fois le 29/02/2020
- R2 = Dettes Financières Nettes / EBITDA pour le Périmètre consolidé du groupe calculé semestriellement et pour la première fois le 28/02/2021
- R4 = Dettes Financières Nettes / Fonds Propres pour le Périmètre historique de 2CRSi calculé semestriellement et pour la première fois le 29/02/2020

Date de test	Ratio R1 inférieur à	Ratio R2 inférieur à	Ratio R4 inférieur à
29/02/2020 et 30/08/2020	3 x	N/A	60 %
du 28/02/21 au 30/08/2024	2,5 x	2,5 x	60 %

Les ratios R1 et R4 sont respectés au 29/02/2020.

La société s'engage également à maintenir un niveau de trésorerie Brute (augmentée de la part confirmée non tirée de tout endettement Court Terme) supérieur à 10 M€ sur le périmètre du groupe historique 2CRSi à la date de clôture de chaque trimestre comptable et pour la première fois le 31/05/2020, jusqu'à la date de remboursement de l'intégralité des sommes dues.

### 3.4. Notes sur le compte de résultat

#### 3.4.1. Chiffre d'affaires

Au 29 février 2020, la société réalise un chiffre d'affaires de M€ 54,7 dont M€ 44,6 correspondent à des ventes de produits finis et des marchandises (livraisons de matériel).

Le chiffre d'affaires de 2CRSi SA est réalisé en France et à l'export. Sa ventilation est la suivante :

	29/02/20	31/12/18
Ventes France	20 080 368	34 674 784
Ventes UE	7 110 851	4 362 057
Ventes Hors UE	17 423 014	23 084 020
Prestations services location France	7 063 057	5 865 893
Prestations services location Hors UE	1 228 029	987 714
Prestations services autres France	268 226	332 950
Prestations services autres Hors UE	416 316	868 979
Prestations services autres UE	1 126 786	15 376
<b>Total</b>	<b>54 716 648</b>	<b>70 191 774</b>

#### 3.4.2. Impôt sur les bénéfices

Résultat fiscal	Courant	Exceptionnel	Total
<b>Résultat comptable après impôts</b>	<b>308 506</b>	<b>(129 750)</b>	<b>178 756</b>
<b>Réintégrations</b>			
Provisions à déductibilité différée	7 303		7 303
Dons et mécénat	227 850		227 850
Amortissements excédentaires et TVS	16 484		16 484
Jetons de présence	25 207		25 207
Pénalités, impôts et amendes	59 787		59 787
Différence de conversion Actif N-1	76 882		76 882
Différence de conversion Actif/Passif N	257 556		257 556
<b>Déductions</b>			
Provisions à déductibilité différée	-76 882		-76 882
Suramortissement Loi Macron	-30 856		-30 856
CI Apprentissage et Mécénat	-135 390		-135 390
Déduction frais acquisition GAMESTREAM	-4 200		-4 200
CIR	-510 318		-510 318
Différence de conversion Actif N	-7 303		-7 303
Différence de conversion Actif/Passif N-1	-255 157		-255 157
<b>Résultat fiscal</b>	<b>(40 531)</b>	<b>(129 750)</b>	<b>(170 281)</b>

Provisions à déductibilité différée	Déductions	Réintégration
Provision perte de change	76 882	7 303
<b>Total</b>	<b>76 882</b>	<b>7 303</b>

#### CREDIT IMPOT RECHERCHE

Notre société a réalisé en 2019 des dépenses éligibles au crédit d'impôt recherche au titre de 6 projets de recherche. Au 31/12/19, le CIR s'élève globalement à 510 318 € et est comptabilisé en diminution du montant de l'impôt.

#### 3.4.3. Autres charges et produits

Nature des autres charges	29/02/2020	31/12/2018
Droit de reproduction	781	
Jetons de présence	49 500	30 000
Pertes de change	310 246	576 146
Créances irrécouvrables		3 868
Charges diverses	1 444	9 476
<b>Total</b>	<b>361 971</b>	<b>619 490</b>

Nature des autres produits	29/02/2020	31/12/2018
Gains de change	1 114 855	367 431
Participation CEA projet R&D	40 000	120 000
Produits divers	1 132	1 946
<b>Total</b>	<b>1 155 987</b>	<b>489 377</b>

#### 3.4.4. Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 1 954 632 €. Il se décompose de la façon suivante :

Nature des charges	29/02/2020	31/12/2018
Dotation prov. pour dépr. Immob. financières	1 758	204 609
Intérêts sur emprunts	155 530	48 157
Pertes de change	61 426	627 445
Intérêts de compte courant bancaires	21 155	42 493
Autres charges financières	318	8 788
<b>Total</b>	<b>240 187</b>	<b>931 492</b>

Nature des produits	29/02/2020	31/12/2018
Reprise prov. dépr. Immobilisations financières	16 209	1 104
Intérêts sur créances commerciales	154 911	81 223
Gains de change	149 850	392 851
Autres produits financiers (Intérêts courus groupe + Blade)	1 873 849	7 645
<b>Total</b>	<b>2 194 819</b>	<b>482 823</b>

### 3.4.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à (129 750) €. Il se décompose de la façon suivante :

Nature des charges	29/02/2020	31/12/2018
Pénalités et amendes	940	33 767
Charges sur exercices antérieurs	16 513	21 231
Valeurs comptables des éléments actifs cédés	27 519	
Mali sur rachat actions	143 418	29 550
Frais exceptionnels IPO		663 835
<b>Total</b>	<b>188 390</b>	<b>748 383</b>

Nature des produits	29/02/2020	31/12/2018
Charges sur exercices antérieurs	20 796	38 571
Produits des cessions d'éléments actifs	17 481	
Boni provenant d'achat d'actions	20 362	12 710
<b>Total</b>	<b>58 639</b>	<b>51 281</b>

### 3.4.6. Transfert de charges

Nature des produits	29/02/2020	31/12/2018
Remboursement assurances	2 796	26 553
Contrat Apprentissage	4 258	
Avantages en nature	58 702	22 386
Prime véhicule électrique et remboursement formation		7 750
<b>Total</b>	<b>65 756</b>	<b>56 689</b>

## 3.5. Autres informations

### 3.5.1. Effectif moyen

	<b>Total</b>
Personnel cadre	54
Personnel non-cadre	25
<b>Total</b>	<b>79</b>

### 3.5.2. Opérations avec les entreprises liées

<b>Sociétés</b>	<b>Créances Clients et comptes rattachés</b>	<b>Compte courant débiteur</b>	<b>Compte courant créditeur</b>	<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Charges financières</b>	<b>Produits financiers</b>
Boston France (Adimes)	436 334	962 965		35 437		776
ALISPALU	119 881			40 588		
HAW		69 089				1 053
2CRSi Corp	971 594	3 414 597				36 452
2CRSi Middle East FZE	124 525	1 252 854				7 648
2CRSi Ltd		2 449 584				37 660
2CRSi London Ltd	1 064 226	14 912 059				56 555
2CRSi UK (Tranquil PC Ltd)	63 626	252 322				1 229
BOSTON LIMITED		6 013 230				13 230
BOSTON SERVER & STORAGE SOLUTIONS	4 152			12 728		
GREEN DATA	7 384	1 552 255				12 255
GAMESTREAM	47 570	301 019				1 019
BLADE SAS	12 437 921					1 268 635
BLADE CORP	3 043 310					394 928
<b>TOTAL</b>	<b>18 320 523</b>	<b>31 179 974</b>	<b>0</b>	<b>88 753</b>	<b>0</b>	<b>1 831 440</b>

2CRSi, Boston France (ex.ADIMES), 2CRSi CORP, HAW et ALISPALU ont comme dirigeant commun Alain Wilmouth.

Boston France (Adimes), 2CRSi Ltd, 2CRSi Middle East FZE et 2CRSi CORP sont filiales à 100% de 2CRSi SA.

### 3.5.3. Indemnités de départ à la retraite

En vertu de la législation sociale française, les salariés de la société auront droit à une indemnité de départ à la retraite s'ils figurent parmi les effectifs au moment de leur départ à la retraite. L'engagement de la société à ce titre est estimé à 373 482 euros au 29 février 2020.

### 3.5.4. Engagements hors bilan

Type	Engagement donné	Engagement reçu
Indemnités de fin de carrière	373 482	
Nantissement Fonds de commerce sur emprunt CIC	2 887	
Nantissement Titres Green Data sur emprunt BNP	5 500	
Nantissement Titres Boston LTD sur emprunt BNP	15 000 000	
Caution BPI sur emprunt Caisse d'Épargne		63 668
Caution solidaire 2CRSi (bail Green Data)	1 451 697	
Délégation assurance sur emprunt BNP 15 M€		5 000 000
Caution personne physique sur emprunts CE		10 611
Engagement de crédit-bail (redevances restantes à courir)	12 193 375	
Garantie BPI sur autorisation découvert BNP à hauteur de 90 % (depuis le 12/05/2020)		2 025 000

La société bénéficie de plusieurs lignes d'autorisation de découvert pour un montant global de 3 007 698 € auprès de l'ensemble des établissements bancaires.

### 3.5.5. Nouveau contrat de crédit-bail avec ARIUS

Au 31/12/2018, 2CRSi SA disposait encore d'une enveloppe de financement par crédit-bail de 5M€. La société ARIUS a financé des achats de composants pour un montant total de 4 506 736 euros. Cette opération de financement s'est décomposée en plusieurs phases :

- la première en mars 2019 pour 2 372 203 €,
- la seconde en avril 2019 pour 1 515 556 €,
- puis une troisième phase en octobre 2019 pour 1 600 408 € facturée à Arius par Boston France (ex. Adimes) et un avenant de retrait a été signé pour 981 431 €.

### 3.5.6. Tableau d'information en matière de crédit-bail

Type de matériel	Valeur des biens pris en crédit-bail	Redevances payées		Dotation aux Amortissements		Redevances restant payer			Valeur résiduelle
		De l'exercice	Cumulées	De l'exercice	Cumulées	A 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Matériel et équipement	6 956 716	1 437 331	2 224 910	1 086 022	1 598 520	1 447 656	4 146 284	0	37 392
Matériel et équipement Blade	22 555 520	8 437 214	17 478 228	8 332 069	16 052 324	5 497 459	965 595	0	81 293
Matériel de transport	340 477	59 427	216 532	57 308	195 007	93 971	42 410	0	66 953
	<b>29 852 714</b>	<b>9 933 971</b>	<b>19 919 670</b>	<b>9 475 399</b>	<b>17 845 851</b>	<b>7 039 086</b>	<b>5 154 289</b>	<b>0</b>	<b>185 638</b>

### 3.5.7. Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes portés en charges au cours de l'exercice sont :

Honoraires des commissaires aux comptes (Montants en k€)	AU 29/02/2020		AU 31/12/2018	
	EY	SFR	EY	KPMG
Commissariat aux comptes, certification, examen limité des comptes individuels et consolidés	187	105	148	130
Services autres que le commissariat aux comptes	123	6	227	181
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>111</b>	<b>375</b>	<b>311</b>

### 3.5.8. Rémunération des dirigeants

La rémunération brute des mandataires sociaux s'élève à 451 795 € pour l'exercice dont 13 800 euros d'avantages en nature.

La rémunération brute des membres du Conseil d'Administration s'élève à 41 000 € pour l'exercice (dont 10 000 € de rémunérations provisionnées pour janvier et février 2020). La somme de 31 000€ correspond au montant brut des jetons de présence attribués aux administrateurs pour l'année civile 2019 auquel s'ajoute la rémunération accordée au censeur pour 10 500 €.

